
Communiqué



Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

Pour publication immédiate

2005/06/20

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

La CSSIAT enquête sur un accident mortel

Saint John, NB : Barry Wilson, âgé de 52 ans, a perdu la vie par suite d'un accident survenu aux premières heures du matin du 19 juin à un chantier près de Sackville, au Nouveau-Brunswick.

M. Wilson, un conducteur de matériel lourd pour le compte de Beal and Inch Construction Ltd., réparait une tuyauterie d'alimentation d'eau sur une rampe de sortie de la route transcanadienne. Il a subi une blessure mortelle à la poitrine quand le rouleau compresseur qu'il conduisait a renversé sur un terrain accidenté, le projetant du véhicule et le coinçant sous le rouleau.

La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) a immédiatement envoyé un de ses agents de santé et de sécurité sur les lieux de l'accident. L'enquête déterminera s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

Au sujet de la CSSIAT

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les accidents du travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.